

QUELQUES EXEMPLES DE SITUATIONS TYPIQUES DANS LESQUELLES NOUS POUVONS VOUS AIDER:

- ⊕ Une pension alimentaire pour enfants due à la mère n'est pas acquittée par son ex-conjoint (résultat: l'ex-conjoint paie le montant requis par le guide régissant le versement des pensions alimentaires pour enfants)
- ⊕ Un jeune est accusé d'agression (résultat: l'affaire est "reconsidérée" pour que le jeune conserve un casier judiciaire vierge)
- ⊕ Une personne du troisième âge veut garder la maîtrise de ses affaires au cas où elle devient handicapée (résultat: elle signe un contrat de représentation)
- ⊕ Un client envisage de créer une petite entreprise et veut réduire le risque de faillite (résultat: le client crée une société à responsabilité limitée et établit un contrat de sûreté sur ses actifs)
- ⊕ Un couple du troisième âge a placé ses économies dans un condominium où il y a des infiltrations d'eau (résultat: il obtient des dommages-intérêts de l'entrepreneur)
- ⊕ Un client n'est pas solvable et ne peut rembourser un prêt étudiant (résultat: on renégocie le prêt et le client fait une cession de faillite)

QUI SOMMES-NOUS?

Établie en 1990, la "Western Canada Society to Access Justice" est une société à but non lucratif. Nos directeurs et juristes bénévoles souhaitent venir en aide à ceux qui n'ont pas les moyens de faire appel à des services juridiques. Tous les services sont gratuits. Des organismes sociaux, des lieux de culte, et des tribunaux nous fournissent gratuitement des locaux où nous pouvons offrir nos services. Nous sommes soutenus et encouragés par le système judiciaire et les membres de la profession. Des centaines de non juristes nous aident à gérer le programme *pro bono* financé par les juristes, le Barreau de Vancouver, et la Fondation du Barreau.

QUELS SONT NOS BUTS?

- ⊕ Fournir de l'assistance judiciaire aux Canadiens de l'Ouest qui possèdent peu de moyens pour faire appel à un juriste
- ⊕ Soutenir le principe que tous les Canadiens ont un droit d'accès à la justice indépendamment de leur revenu et de leur condition sociale
- ⊕ Améliorer l'image des juristes dans la communauté et renforcer la confiance des gens dans le système judiciaire



**ACCESS
JUSTICE**
(French)

Avez-vous besoin de l'assistance judiciaire?

Manuel des services juridiques

Dépliant d'information

Site Web: www.accessjustice.ca

Courriel: help@accessjustice.ca

Télécopieur: 604-324-1515

Hotline: 604-878-7400

Numéro vert: (à l'extérieur du Grand Vancouver) 1-87-PRO BONO-4-U (1-877-762-6664)

REPLISSEZ-VOUS LES CONDITIONS REQUISES?

There are income guidelines for our services - please see our website or phone us for details.

A QUOI POURRIEZ-VOUS VOUS ATTENDRE?

- ⊕ A un rendez-vous durant environ une demi-heure
- ⊕ A rencontrer des juristes qualifiés
- ⊕ A une garantie absolue de confidentialité
- ⊕ Au besoin, à des rendez-vous supplémentaires
- ⊕ A des conseils écrits (si nécessaire)
- ⊕ Nos juristes ne se rendent pas devant les tribunaux, mais peuvent vous préparer à y aller

QUELLE SORTE D'ASSISTANCE JUDICIAIRE?

Ces centres d'aide juridique s'occupent de la plupart des affaires légales, y compris:

- ⊕ Des demandes d'indemnité véhicules automobiles
- ⊕ Des dommages corporels
- ⊕ Des procédures civiles
- ⊕ Des procès financiers
- ⊕ Des affaires familiales (devant le Cour suprême)
- ⊕ Des petites créances
- ⊕ Des demandes en Cour suprême de juger en référé
- ⊕ Des problèmes d'endettement
- ⊕ Des affaires criminelles
- ⊕ Des contrats
- ⊕ D'immigration
- ⊕ Des faillites
- ⊕ Des petites entreprises
- ⊕ Des testaments
- ⊕ Des médiations
- ⊕ Des baux résidentiels

COMMENT S'Y PRENDRE?

- ⊕ Appeler le centre d'aide juridique le plus proche (voir l'intérieur du dépliant)
- ⊕ Être prêt à fournir l'information décrite ci-dessous
- ⊕ Noter l'heure et l'endroit du rendez-vous
- ⊕ Confirmer votre rendez-vous la veille
- ⊕ Venir au rendez-vous! (Nos juristes sont très occupés et ont des rendez-vous avec d'autres clients!)

QUEI TYPE DE RENSEIGNEMENTS OU DOCUMENTS DEVRIEZ-VOUS FOURNIR?

- ⊕ Un numéro de téléphone et une adresse auxquels nous pouvons vous joindre
- ⊕ Des renseignements sur vos revenus et vos actifs
- ⊕ Le type de droit pour lequel vous avez besoin d'une assistance judiciaire (par exemple le droit de l'immigration, le droit criminel**, familial, civil, etc.)
- ⊕ Un résumé de votre situation et des questions (2 pages au maximum)
- ⊕ Tous les documents importants, légaux et autres (lettres...).

**** Si c'est une affaire criminelle:**

Procurez-vous tous les renseignements pertinents concernant votre affaire ainsi qu'un extrait de votre casier judiciaire; vous pourrez obtenir celui-ci auprès du tribunal provincial.

Bien que ce soit rare, la « Western Canada Society to Access Justice » a le droit de refuser de vous prêter assistance.

Où nous trouver?

Il y a plus de 60 centres d'aide juridique en Colombie-Britannique, ce qui sont situés à moins de 90 minutes en voiture dans la province et à moins de 30 minutes en voiture dans la région du Grand Vancouver.

Pour les coordonnées des centres d'aide juridique, veuillez consulter:

- ⊕ Le dépliant anglais
- ⊕ Le site Web: www.accessjustice.ca
- ⊕ Hotline: 604-878-7400 ou 1-877-762-6664